

670

Domaine public

Le défi solitaire de Christian Grobet

Dans le paysage politique genevois, la modification la plus importante de ces dernières années est certainement l'arrivée du socialiste Christian Grobet à la tête du Département des travaux publics. Événement important et quelque peu surréaliste: hier, avec les libéraux et le dernier d'entre eux, J. Vernet, la politique genevoise en matière d'urbanisme, de logement, de génie civil, aurait pu illustrer jusqu'à la caricature un petit manuel marxiste, au chapitre de la dépendance de l'Etat bourgeois par rapport aux promoteurs et autres «capitalistes».

Et voici que cette succession de magistrats libéraux débouche sur un bouillant avocat qui depuis une décennie mène contre eux à l'Asloca (Association genevoise des locataires) et au Grand Conseil le combat des locataires et qui avait été l'un des artisans de cette initiative populaire contre les démolitions, bloquée depuis des années par la majorité du Grand Conseil.

Première surprise des Genevois: le parlementaire quelque peu agressif cachait un magistrat, un homme décidé, tourné vers la réalisation, capable de susciter les appuis nécessaires à la politique qu'il a choisie.

Deuxième «surprise»: une politique tout à fait différente est mise en œuvre, même si elle est fondée sur la même législation.

Jusqu'alors, le Département des travaux publics avait transformé en règle les exceptions aux interdictions en matière de démolition, de transformation d'appartements en bureaux, en matière de «gabarits» maximums. Désormais, les exceptions redeviennent exceptionnelles, le logement — et surtout le logement social, totalement négligé — devient la préoccupation prioritaire.

Ainsi, le projet concernant l'ancien Palais des expositions prévoyait de faire tout d'abord démarrer les bâtiments universitaires et reléguait les logements à l'endroit le plus défavorable; tout cela sera inversé.

Chaque fois que cela est possible, Christian Grobet descend sur le terrain et engage la discussion avec la population intéressée.

Cette volonté de dialogue, servie par une presse jusqu'à maintenant étonnamment positive, coexiste avec un exercice très solitaire des responsabilités.

Cette constante solitaire d'un tempérament pourrait être un sérieux handicap à la longue, si l'on ajoute à l'ambition des objectifs visés la puissance des intérêts adverses. Des organisations populaires directement concernées devraient pouvoir être mobilisées en soutien; des spécialistes, urbanistes, économistes, démographes, devraient appuyer l'entreprise de leur réflexion.

Par ailleurs, une politique aussi ambitieuse en matière de logement et de cadre de vie ne peut réussir sans un début de consensus. On devine que Christian Grobet s'y emploie tant au Conseil d'Etat qu'au Grand Conseil.

Restent les promoteurs, pour lesquels la nouvelle politique représente un sérieux manque à gagner; ce sont là à la fois des adversaires résolus et des professionnels efficaces. Un compromis doit-il, peut-il être trouvé avec ceux d'entre eux qui admettent la modification de la situation? La question est encore ouverte...

Le défi que vient de lancer le jeune magistrat socialiste, à l'heure d'une crispation droite-gauche toujours plus manifeste, est exemplaire. Au-delà même des frontières genevoises. Mais il n'en est qu'à ses débuts, dans un secteur vital de l'économie cantonale. La situation est favorable à Christian Grobet, qu'il s'agisse de la crise du logement ou du ras-le-bol face au béton de ses prédécesseurs. Mais ses adversaires disposent de moyens considérables. Rien n'est encore joué.

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand N° 670 3 février 1983 Vingtième année

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 55 francs

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021 / 22 69 10 CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro: François Brutsch Yvette Jaggi Pierre Lehmann Charles-F. Pochon Victor Ruffy

Points de vue: Jeanlouis Cornuz Gil Stauffer

Cinéma: la Suisse rate le train européen

Le festival de Soleure consacré au cinéma suisse aura — c'est de rigueur depuis quelques années — suscité son lot de lamentations sur le manque de moyens financiers mis à disposition des cinéastes dans notre pays. Pour être attendues et, il faut bien le dire, justifiées, ces plaintes ont peu de chances de déboucher sur une amélioration du statut de la création cinématographique dans notre pays. C'est pourquoi il faut saluer une intervention qui tente d'aller plus loin que les regrets et surtout de déterminer clairement les responsabilités pour une partie du marasme actuel: J.-P. Brossard, ancien directeur du Festival de Locarno, actuellement délégué culturel de la Ville de La Chaux-de-Fonds, vient en effet, en une petite centaine de lignes parues dans «L'Impartial» du 28 janvier dernier, de poser des questions précises qui doivent recevoir des réponses précises, et vite.

Suivons J.-P. Brossard lorsqu'il met les point sur les «i»! Il y a actuellement, pour la production cinématographique suisse, une grande chance à saisir, celle d'une «stratégie européenne» de coproduction qui est en train de se développer, notamment entre la France, l'Allemagne fédérale, la Belgique et l'Italie. Cette «stratégie» est intéressante à plus d'un titre: non seulement elle jette les bases d'une nouvelle politique de production, incluant les chaînes de télévision (orientation inévitable: bon gré mal gré la TV est devenue un des partenaires financiers majeurs de la plupart des cinéastes actuels), mais elle va jusqu'au soutien des films et de leur lancement dans les circuits commerciaux (aide éventuelle pour la diffusion d'œuvres plus «difficiles»).

Se lancer dans une telle entreprise, de dimension internationale, c'est être prêt à «renvoyer l'ascenseur», c'est-à-dire «grosso modo» à participer à des financements de films à l'étranger en échange de capitaux étrangers investis dans des films suis-

ses. A écouter J.-P. Brossard, la Suisse s'est révélée jusqu'ici incapable de prendre sa place dans ce concert européen: «Il y a pourtant des portes ouvertes en Italie, en Autriche; il faut négocier l'accord caduc avec l'Allemagne fédérale; par ailleurs, il n'existe rien avec la Belgique...» C'est grave pour toute l'industrie du cinéma¹, pas seulement pour les cinéastes.

Et J.-P. Brossard va plus loin. Il désigne le responsable de cette carence, le fonctionnaire chargé de ces questions au Département fédéral de l'intérieur, M. Alex Baenninger, chef de la section du Cinéma. J.-P. Brossard: «Alors qu'il faut se battre sur tous les fronts, celui de la coproduction cinématographique est lamentablement mis en veilleuse par absence de compétence et manque

d'esprit d'initiative. C'est une situation proprement intolérable, que les réalisateurs n'osent pas dénoncer de peur de voir leurs projets remis en question. Il y a pourtant là l'unique source possible de cofinancement d'une cinématographie modeste par son ampleur, mais très importante par l'intérêt qu'elle suscite de par le monde.»

Le pavé est lancé. Pourvu qu'il fasse des vagues!

¹ A Soleure, l'Association suisse des techniciens du film lançait un cri d'alarme: en 1982, les techniciens n'ont été occupés, en moyenne, que 130 jours et plus de la moitié d'entre eux n'ont pas touché d'indemnités de l'assurance-chômage. Même si les coproductions aboutissent généralement à la constitution d'équipes techniques internationales, l'apport en heures de travail, de telles entreprises ne saurait être négligé.

PIERRELATTE, WÜRENLINGEN, KAISERAUGST

Un stock d'illusions

Ayant accepté l'initiative cantonale pour un contrôle démocratique du nucléaire, le peuple vaudois va pouvoir s'exprimer prochainement sur un problème de stockage de combustible nucléaire. Officiellement, ce stockage est présenté comme une simple mesure de précaution en cas de crise. Mais il y a de l'uranium dans le gaz.

Le combustible en question se présente en effet sous forme... d'un gaz sous pression, de l'hexafluorure d'uranium, en abrégé UF₆. A l'heure actuelle, 183 tonnes de gaz appartenant à ENK (Energie Nucléaire Kaiseraugst SA) croupissent à Pierrelatte, en France, enfermés dans des bonbonnes adéquates. L'uranium de cet UF₆ est enrichi à 4-5%. C'est déjà ça! D'ailleurs, ces 183 tonnes de gaz ont coûté 400 millions de nos francs, ce qui n'est pas peu.

Au grand désespoir de l'ENK, mais heureusement pour nous tous, la centrale de Kaiseraugst a quelque peine à sortir du sol et il semble de plus en plus

difficile de savoir si cet événement se produira; les augures les plus subtils s'y perdent, il faut le dire. Alors ces 400 millions qui roupillent à Pierrelatte, ça a un peu mauvaise façon du point de vue comptable.

Quelqu'un de chez ENK s'est alors souvenu qu'il existait en Suisse un règlement qui voulait que les fournisseurs de commodités jugées importantes fassent des réserves pour les cas de crise. Les pétroliers doivent tenir un stock minimum de pétrole, les charbonniers un stock minimum de charbon; il y a aussi des stocks de nourriture, en particulier de blé. Pour ceux qui sont astreints à cette obligation de stockage, il y a cependant un petit inconvénient: le stock, c'est une somme d'argent immobilisée qui ne rapporte rien. Pour rendre la pilule moins amère, on permet à ces braves gens d'emprunter des sommes équivalentes à la valeur du stock et ceci à un taux de faveur, car l'emprunt est garanti par la Confédération. Mais pour que cet emprunt puisse avoir lieu, il faut, et cela se comprend, que le stock se trouve sur territoire national.

ENK a donc eu l'idée de génie de rapatrier les 183 tonnes d'UF₆ en Suisse et de présenter ces bonbonnes de gaz comme une réserve pour cas de crise,

Friedrich Engels contre Soljenitsine

Dans l'article de votre dernier numéro (DP 669) intitulé «Friedrich Engels avant Soljenitsine», vous mentionnez les correspondances que le compagnon de Marx adressa à la Neue Rheinische Zeitung alors qu'il était réfugié en Suisse, à la fin de 1848. Il faut relever que ces textes, comme tous les autres articles de Marx et d'Engels parus dans le quotidien de Cologne ont tous été traduits en français (La Nouvelle Gazette Rhénane, Paris, Editions sociales, 1963-1971, 3 vol.). Ceux qui ne l'ont jamais été, ce sont les articles que le même Engels a consacrés à la Suisse dans d'autres publications, à l'époque du Sonderbund et en 1853.

A notre avis, pour être appréciés à leur juste mesure, tous ces textes devraient être remis en situation et, pour cela, confrontés non seulement avec les événements qu'ils relatent, mais également avec les opinions des contemporains. C'est ce que nous avons tenté de faire et que nous ne désespérons pas de pouvoir soumettre un jour aux lecteurs intéressés, si l'état de l'édition romande nous le permet...

Ajoutons, à propos des cantons à landsgemeinde, qu'on pourrait aussi titrer: «Engels contre Soljenitsine». En effet, comme la plupart des radicaux de son temps, Engels ne se laisse nullement abuser par les formes prétendument démocratiques des petits cantons et dénonce leur caractère réactionnaire qui les fait s'opposer à la Suisse moderne par le Sonderbund et aux mouvements libéraux et nationaux en Italie par l'entremise de leurs mercenaires. Et il n'a pas de sarcasmes assez forts pour ridiculiser ceux qui, s'inspirant des mythes popularisés par le Guillaume Tell de Schiller, s'opposent, en Allemagne, au projet d'une république unitaire au nom d'un fédéralisme à la Suisse. On est donc à l'opposé des propos de celui qui fut le grand écrivain auteur d'Une journée d'Ivan Denissovitch.

Marc Vuilleumier

P. L.

ceci afin de pouvoir emprunter ensuite la contrevaaleur au taux de faveur. Voilà qui aurait mis un peu de baume sur le cœur des financiers d'ENK. Ils doivent en avoir besoin. Et comme, à Würenlingen, le bâtiment de l'ancien réacteur expérimental DIORIT est justement à la recherche d'une affectation, on propose de stocker cet UF₆ là-dedans! Le tour est joué.

COMME UN DÉFAUT...

Ce beau scénario a cependant comme un défaut. C'est que, sous forme d'UF₆, l'uranium est inutilisable dans une centrale nucléaire. Il faut d'abord le transformer en éléments combustibles, c'est-à-dire en barres d'oxyde d'uranium ou d'uranium métallique. Ces barres doivent, en plus, être enrobées dans une gaine en zirconium (est-il stocké, celui-là?). Or, il n'y a en Suisse aucune usine capable de procéder à cette transformation.

Alors, en cas de crise, que fera-t-on avec cet UF₆? Si la crise n'est pas trop grave et que les frontières restent ouvertes au moins avec la France et l'Allemagne fédérale, pays qui disposent de la technologie adéquate, nous pourrions envoyer notre UF₆ à l'un de ces voisins en le priant de vite nous en faire des barres de la bonne configuration. Si ces pays sont aussi affectés par la crise, ils risquent d'avoir d'autres chats à fouetter. Et le transport pourrait bien être épineux. Il n'est déjà pas si facile quand tout va bien. On ne peut s'empêcher de penser que dans une telle éventualité, tout aurait été beaucoup plus simple si on avait laissé l'UF₆ à Pierrelatte.

Et si les frontières sont fermées? Lorsqu'on ferme ses frontières, c'est en général que l'ambiance internationale est mauvaise et que la guerre est proche. Il pourrait alors sembler désirable d'arrêter les centrales nucléaires pour qu'en cas de bombardement de celles-ci le cataclysme soit un peu moins apocalyptique. Par ailleurs, même si on pense que des centrales de qualité suisse ne risquent jamais rien, même en temps de guerre, il reste inévitable

qu'une guerre ou une crise avec fermeture de frontières fasse baisser notablement la demande d'électricité. Ne serait-ce que parce qu'il n'y aura plus rien à fabriquer pour l'exportation. N'oublions pas aussi que la Suisse est un pays exportateur d'électricité. Quand on ferme ses frontières, est-ce qu'on continue à vendre du courant aux pays voisins? Dans de telles circonstances, va-t-on vraiment se mettre à construire fébrilement en Suisse une usine permettant de transformer l'UF₆ stocké à Würenlingen en éléments combustibles? J'ai comme l'impression que ce serait là la dernière des priorités. En conséquence de tout ceci, cette réserve d'UF₆ en Suisse, n'est qu'une réserve d'illusions.

Il faut savoir enfin que le Tribunal fédéral a eu l'occasion de préciser le point suivant, important: pour pouvoir être qualifié de réserve pour cas de crise, un stock doit, quand la crise survient, pouvoir être utilisé immédiatement, et pour l'usage qui a imposé la constitution des réserves. Le stockage de l'UF₆ ne répond manifestement pas à cette exigence. Dans ces conditions, serait-il licite que l'ENK emprunte la contre-valeur en argent à un taux préférentiel?

PAYER LES POTS CASSÉS

Cette proposition de stockage d'UF₆ à Würenlingen est donc complètement inacceptable. ENK n'a qu'une option honnête: laisser cette marchandise à Pierrelatte et en assumer les frais ou la revendre au plus offrant. Il se peut que les offres alléchantes se fassent attendre: avec le marasme nucléaire d'aujourd'hui, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, l'UF₆ ne doit pas être une marchandise très recherchée. Mais ce sont les risques qu'ENK a pris sans rien nous demander, et dont elle doit assumer les conséquences, plutôt que de chercher à se renflouer en volant de l'argent dans la poche du contribuable sous des prétextes parfaitement fallacieux.

Le conseiller d'Etat et le journaliste

Les lecteurs de DP commencent à apprécier à sa juste valeur le conseiller d'Etat radical Alain Borner qui préside aux destinées de l'économie publique genevoise.

En accédant à la magistrature, ce cadre de Dupont de Nemours a atteint son seuil personnel d'incompétence. Les fonctionnaires supérieurs de son département quittent l'un après l'autre le bateau: impossible de travailler avec un chef aussi pointilleux que soucieux en permanence de sa propre publicité. Et ses amis politiques en sont encore à chercher la trappe par laquelle ils pourraient faire disparaître ce magistrat, plus encombrant qu'utile en période électorale.

A défaut d'initiatives propres à épauler l'industrie genevoise en difficultés, M. Borner meuble ses loisirs à collectionner et classer les articles de presse

critiques à son endroit. C'est le Renquilleur dans «La Suisse» (21 janvier dernier) qui le révèle.

A propos d'une possible violation de la loi Furgler, la presse genevoise a enquêté, plus particulièrement le journal «Le Courrier» qui fait preuve d'une belle indépendance sur le front de la politique cantonale. M. Borner s'est donc fabriqué un tableau synoptique avec date des articles, extraits desdits articles et appréciations — délicat exercice de mise en pages sur plusieurs colonnes. Et M. Borner, fort de cette documentation, d'assaillir la rédaction en chef du «Courrier», suggérant que le journaliste incriminé soit dessaisi du dossier. Bête et méchant.

C'était notre rubrique de l'humour intercantonale. Pourquoi ne pas faire profiter les lecteurs d'autres cantons des faits et gestes drôles ou mesquins des magistrats qui n'ont rien à faire là où ils sont? Nous sommes toujours preneurs d'informations vérifiées de ce genre. Une cure d'oxygène démocratique ne peut faire de mal à personne, quand on sait combien est difficile l'exercice, en toute indépendance, du journalisme de politique locale.

LA TERRE DE NOS ANCÊTRES. — II

La grande bouffe du tourisme

Quand on traite de l'acquisition d'immeubles par des personnes résidant à l'étranger, c'est d'abord aux régions touristiques, et plus particulièrement aux régions de montagne, que l'on pense. Parce que la grande majorité des autorisations délivrées le sont dans ces lieux. Parce que les stations touristiques ont connu un développement foudroyant ces quinze dernières années. Problème de visibilité donc.

Problème économique aussi. L'enjeu est de taille. Les régions de montagne, marginales par rapport

aux grands centres économiques du pays, cherchent à survivre. Avec le tourisme, elles ont trouvé le filon. La plupart d'entre elles, dans le cadre de la législation fédérale sur l'aide aux investissements, ont prévu des plans de développement basés sur les lits «parahôtelières»; en d'autres termes, elles ont misé sur la résidence secondaire.

DOUBLE LANGAGE FÉDÉRAL

La loi Furgler¹ vient contrecarrer cette volonté de développement; en restreignant la vente aux étrangers, elle rend parfois difficile le respect des objec-

¹ Cf. DP 669 «La terre de nos ancêtres», et toujours, bien sûr: J.-D. Delley, R. Derivaz, L. Mader, C.-A. Morand, D. Schneider. «Le droit en action. Etude de mise en œuvre de la loi Furgler.» (Editions Georgi, 1982.)

tifs visés — nombre de lits à atteindre en fonction des équipements collectifs existants — objectifs par ailleurs acceptés par la même Confédération.

Dans les cantons de montagne, on a peine à comprendre ce double langage fédéral. D'autant moins que l'acquéreur étranger, pour certaines régions du moins — le Valais notamment — est plus empressé que le Suisse et prêt à payer un meilleur prix. On peut donc comprendre la grogne des régions touristiques qui ont le sentiment de se faire interdire par la Suisse urbaine et prospère la solution qui s'impose pour leur permettre de se tirer d'affaire.

C'est pure hypocrisie dès lors de jouer les nationalistes purs et durs si on n'a pas d'alternative à proposer. Et surtout si on limite le danger à la mainmise étrangère dans nos vallées et sur nos monts.

Le débat qui va s'engager au Parlement sur la nouvelle législation visant à limiter les acquisitions étrangères ne peut pas éviter la question de la politique touristique. Et là, les étrangers ne sont pas seuls en cause.

UNE CASCADE D'ABSURDITÉS

L'explosion des résidences secondaires que nous avons connue et qui risque bien de se poursuivre, met à nu une cascade d'absurdités qu'on peut difficilement ignorer.

L'absurdité d'un parc immobilier — en Suisse, près de 250 000 habitations — inoccupé la plus grande partie de l'année, alors même que sévit une crise du logement dans certains villages.

L'absurdité d'un développement des constructions dans les zones les plus favorables à l'agriculture, alors qu'on prétend faire du tourisme une activité complémentaire à la paysannerie de montagne. L'absurdité d'un mode et d'un rythme de construction qui souvent dépassent les capacités techniques

et financières des indigènes, alors qu'on affirme vouloir enrichir en premier lieu les montagnards. L'absurdité d'une activité touristique censée créer des emplois pour la population locale et qui draine en fait une main-d'œuvre saisonnière du bassin méditerranéen.

Ces phénomènes méritent bien quelques questions.

Le développement touristique actuel basé sur l'appropriation foncière par des non-résidents — où tourisme se conjugue avec placements immobiliers — est-il le seul possible? Que restera-t-il aux populations de montagne une fois épuisé leur capital foncier? Déjà la terre se négocie à un prix qui rend impensable toute activité autre que la promotion immobilière...

Répondre à ces questions n'est pas facile. Il existe

pourtant des réalisations qui pourraient nous inspirer (voir encadré).

Refaire du touriste un usager du territoire qui l'attire, et non un possesseur. Organiser le développement avec et pour ceux dont on prétend qu'ils doivent en bénéficier, les populations de montagne. Voilà un champ d'action pour les législateurs fédéraux et cantonaux, voilà un domaine où la mise à disposition de capitaux pourrait utilement concrétiser la solidarité cantonale.

LES ÉTRANGERS, BOUCS ÉMISSAIRES

Le bradage du sol, n'en déplaise à nos nationalistes pointilleux, ce n'est pas tant la vente à des étrangers avides de paysages et de sécurité financière, c'est d'abord la dépossession de leur territoire d'une partie de la population au profit d'une petite poignée de planificateurs du tourisme.

dix lits par foyer et interdiction de recourir à de la main-d'œuvre extra-familiale!

— *Au Tyrol, l'exode rural réduit à sa plus simple expression (accroissement démographique continu depuis le début du siècle, pas seulement dans les villes de plaine, mais aussi dans les vallées) et la volonté des habitants de rester maîtres de l'économie touristique ont laissé peu de place aux promoteurs des villes et aux vacanciers, intéressés autant par la qualité de l'air que par les placements fonciers. A l'appui d'une politique de longue haleine, un appareil législatif adéquat: d'une part les exploitations agricoles viables peuvent être inscrites au cadastre par leurs propriétaires et par là soustraites au morcellement (cette mesure touche la moitié des fermes au Tyrol); d'autre part la vente de parcelles agricoles est soumise à autorisation, de même que la vente de parcelles bâties ou non agricoles, lorsque l'acheteur est étranger.*

EXEMPLAIRE

Tyrol: la montagne aux montagnards

La montagne aux montagnards: voyez l'exemple impressionnant du Tyrol! Nous rendions compte dans ces colonnes en été 1981 (DP 599 du 16 juillet) d'un gros ouvrage de quelque 700 pages brochant le portrait du tourisme dans le Tyrol autrichien, exemple d'une alternative au développement touristique classique.

Deux points de repère, pour mémoire:

— *Au Tyrol, l'hôtellerie traditionnelle représente un tiers de la capacité d'accueil de la région, l'hébergement chez l'habitant les 45%. Une politique délibérée: le gouvernement autrichien accorde des crédits élevés pour la création de chambres d'hôtes dans le milieu rural; mais cette activité doit rester un appoint: pas plus de*

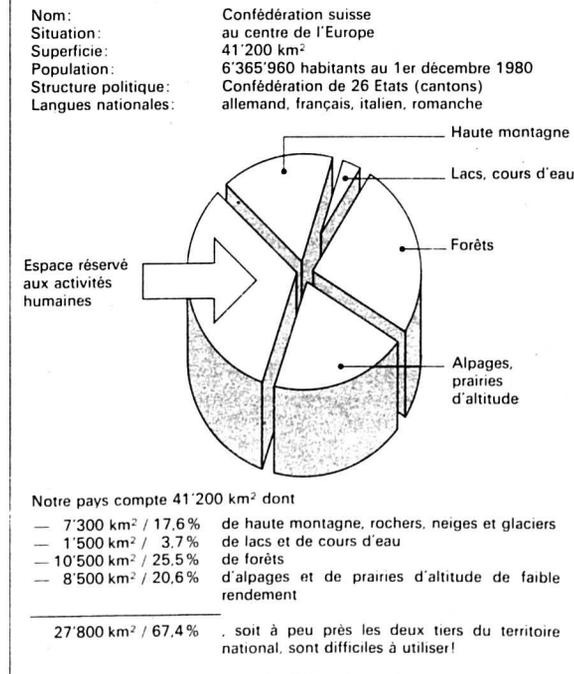
La bataille pour le sol vue d'en haut

L'Office fédéral de l'aménagement du territoire vient de publier (Office fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne) une brochure d'une trentaine de pages résumant les principaux enjeux liés à la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire digne de ce nom. Titre: «La bataille pour le sol».

Un effort louable de vulgarisation et de rappel de certaines données de base, démographiques, économiques, énergétiques, etc. etc., y compris le rappel utile des textes légaux cernant le champ de «bataille».

Ne vous attendez pourtant pas à suivre les passes d'armes de près, à plonger dans la mêlée sanglante des intérêts financiers, à toucher du doigt les cadavres jonchant l'environnement construit: on survole tout cela d'assez haut pour éviter l'insoutenable, les questions sans réponse (le statut du sol urbain?) et les dégâts irréparables (surtout pas de noms!).

Ci-dessous, le tableau d'entrée en matière. Tout un programme.



Pouvoir fort et nostalgies

Le professeur Rivier a été pendant huit ans recteur de l'Université de Lausanne. Connu pour ses propos à l'emporte-pièce et son caractère autoritaire, M. Rivier a livré à la revue «Temps stratégique» (N° 3, hiver 82/83) — en surtitre: «Pour ceux qui façonnent l'avenir» — sa réflexion sur l'Université d'aujourd'hui.

En bref, une institution médiocre, bureaucratique et coûteuse. La qualité moyenne des étudiants entrant à l'Université a chuté; le corps enseignant, recruté à la hâte, n'est plus ce qu'il était; enfin, l'accroissement du personnel administratif et technique a connu un rythme proprement vertigineux; à titre d'exemple, l'Université de Lund a décuplé l'effectif de son administration dans le même temps où le nombre des étudiants doublait et qu'augmentait de moitié celui des enseignants. On note au passage la rigueur méthodologique de ce

physicien qui jongle avec des pourcentages sans donner connaissance des chiffres absolus qui étaient sa démonstration; un étudiant de première année, même de qualité très moyenne, sait éviter cette erreur.

L'argument rhétorique qui consiste à idéaliser le passé pour mieux noircir le présent est bien connu. Pour ce qui est des faits: ceux dont les enfants sont au collège savent bien que les exigences actuelles sont plus poussées qu'il y a vingt ans; les enseignants d'aujourd'hui font assez bonne figure en comparaison des barbons qui ânonnaient leurs cours il y a quelques décennies.

Bien sûr, la société a changé et l'Université en a subi le contre-coup; elle le doit, même. Quant à savoir si un pouvoir fort à la tête de l'Université est une réponse adéquate aux défis auxquels se trouve confrontée la vénérable institution, on se permettra d'en douter. Ne serait-ce pas plutôt le goût du pouvoir de M. Rivier qui s'exprime? «Ceux qui façonnent l'avenir» feraient bien d'y prendre garde.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La littérature et le reste

Magnifique collection de chefs-d'œuvre, proposés par *France-Loisirs* dans son numéro de janvier-mars 1983:

De M. Chessex, *L'Ogre*, un roman qui est une confession bouleversante en même temps qu'une impitoyable comédie de mœurs.

De M. Michael Howell, *Elefant man*, la bouleversante histoire d'un monstre humain.

De M. Konsalik, *Diabolique rival*, une famille en péril par l'amour; ou *Le retour tragique*: un soldat défiguré a-t-il encore droit à l'amour?

De M. Slaughter, *Filles de chirurgien*, crises et bouleversements en milieu hospitalier.

De M^{me} Laurie Mac Bain, *L'Empreinte du désir*, de violence et d'amour.

De C. Cookson, *Cissie*, les bouleversantes épreuves d'une orpheline.

De M. David Goodis, *Epaves*, l'impitoyable enfer des «paumés».

De X. Hollander, *Madame l'ambassadrice*, l'itinéraire voluptueux d'une conquérante.

De Claude de Leusse, *Le dernier jour de juillet*, le déchirant destin d'une enfant martyre.

Franchement, si vous résistez à tant de bouleversements, à tant de déchirements, vous feriez bien de consulter! Vous devez souffrir de l'aphasie de Wernicke.

A propos, si nous parlions un peu de littérature? J'ai quelquefois pensé que nous avions chance de passer à la postérité du XXI^e siècle comme la génération d'imbéciles qui ne sut pas voir qu'il y avait dans ce pays de Vaud si beau un grand poète, Adolphe Goeldlin de Tiefenau, avec les 750 pages de son *Terre est Amour*. Et un très grand romancier, Jean Matter, avec son *Parcival ou le Pays Romand* — les deux premiers volumes (800 pages) parus à la Baconnière en 1969; le troisième (392 pages) publié à la fin de l'année passée grâce au courage de l'Age d'Homme. Mille deux cents pages à ce jour — deux ou trois ou quatre autres volumes doivent suivre! — une œuvre, à tout le moins, d'une ampleur sans exemple chez nous! Les deux premiers tomes n'avaient guère éveillé d'écho — un long article de Freddy Buache, cependant — mais qui sait? Nos petits-enfants le remettront peut-être à sa véritable place, et un Bernard Gagnebin du XXI^e siècle en donnera une édition critique — comme celui du XX^e siècle donne l'intégrale du *Journal* d'Amiel — qui fera la délectation et l'admiration de tous les connaisseurs.

Une petite chance, sait-on jamais?

* * *

Et puis ce garçon tout jeune, qui s'appelle François Rossel, faisant paraître année après année de minces plaquettes qu'il édite lui-même avec un goût parfait, qu'il imprime lui-même — tirées à très petit nombre d'exemplaires, ornées quelquefois de gravures (d'Anne-Hélène Darbellay).

De l'avant-dernière, je tire ces quelques lignes:

«Une goutte d'eau
suffit au rêveur
qui la tient dans sa main
pour qu'il croie
porter la mer
tout entière.

Elle suffit, il s'y noie.»

(*Le Phare*, ici, novembre 1982.)

Domaine Public 660 à 669

Comme promis, nous poursuivons, à la demande de nos abonnés, la publication de l'index des textes parus dans ces colonnes. Voici donc les articles publiés dans les dix derniers numéros, DP 660 (18.11.1982) à DP 669 (27.1.1983), selon la formule amorcée dans DP 660: le répertoire est organisé en quelques grandes rubriques (plus ou moins permanentes, au gré de l'actualité); les articles sont mentionnés avec titre et sur-titre, et une mention explicative si nécessaire; la page est indiquée entre parenthèses après le numéro du journal. Répertoire, donc, DP 660 à 669. Pour mémoire, DP 661 a paru le 25.11.1982, DP 662 le 2.12., DP 663 le 9.12., DP 664 le 16.12., DP 665 le 23.12., DP 666 le 6.1.1983, DP 667 le 13.1. et DP 668 le 20.1.

ORGANISATION POLITIQUE, DÉMOCRATIE

662 (1, 2). L'Etat, ange gardien (J. D.).

665 (6). Parlement. Les femmes cèdent du terrain.

Partis

660 (6, 7). Parti socialiste suisse. Pas la lune à Lugano.

662 (8). Votations vaudoises. L'idéologie, le concret et la propagande.

664 (3). *Courrier*. Participer ou ne pas participer (socialistes au Conseil fédéral) (A. R.) et 667 (7). Participer? oui! (W. B.).

Conseil fédéral

664 (1, 2). Friedrich et Egli (suites) (B. C.) — Carrières. Sur les listes il y a onze ans (Friedrich et Egli) — Consensus. Le coup de pouce de l'extrême-gauche.

666 (5). Offre d'emploi (Hürlimann).

Secteur public

661 (3). Motion Gonther (Vaud). Nouvelle répartition des déficits.

662 (6). Manif. Force tranquille à Berne.

663 (1, 2). National. Vote bloqué (42 heures).

664 (4, 5). Effectifs du personnel. Le Parlement joue les bas de plafond.

667 (1). Les culottes syndicales (l'Union fédérative après le refus des 42 heures) — Annexe. Le refus des 42 heures et la morale patronale.

661 (6, 7). *Courrier*. Réponse à Gil Stauffer (suite de DP 658). A qui profite la division des travailleurs? (fonctionnaires et pouvoir d'achat).

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

669 (8). Indice des prix. Plus deux, moins deux — Télégramme à la BNS.

Politique industrielle

663 (1). Le débat absent (politique industrielle et solidarité) (A. G.).

666 (1, 2). La solidarité et la crise (J. D.).

667 (3). Economie de marché. Crise: la recette des années trente.

Innovation, invention

665 (4, 5). Progrès scientifique: agir ou subir (René Longet).

668 (4). Récession économique. Grandeurs et servitudes de l'invention.

Surveillance des prix

662 (4, 5). Consommatrices, à vos marques... — Contrepoids. Puissance économique: les nouveaux abus.

665 (5). Malheur aux victorieuses!

SECTEURS ÉCONOMIQUES

664 (5). Capitalisation. Les habitués du palmarès boursier.

665 (6). Chimie genevoise. Les uns se syndiquent et les autres pas.

666 (5). Hit-parade international. La Suisse, vue d'outre-Rhin. Banques

661 (1). Refus anticipé (imposition des intérêts des avoirs fiduciaires) (Y. J.).

664 (6). Banques et épargne. Pour une stabilisation des taux hypothécaires.

668 (1). La carte à tout faire (paiement électronique) (Y. J.). Sociétés

662 (2, 3). Multinationales. L'aveu de Ciba-Geigy (Galecron) — Transfert de technologies. La grande mue des pesticides.

661 (4, 5). Sic transit K-B. Quand les affaires ne sont plus les affaires (Trans K-B).

666 (8). Saurer. Ils roulent pour eux.

666 (8). Economie de marché. Camions, wagons, mêmes pressions (Wagons et Ascenseurs SA Schlieren).

669 (4, 5). Sauvetage. Paysannerie: Denner et le service après ventes.

SANTÉ, SÉCURITÉ SOCIALE

660 (1, 2). Santé: sortir de l'impasse.

661 (4). Droit à la vie et assurance-maternité. Etre parents, ce n'est pas une vie!

664 (5). Egalité. La prévoyance à l'ombre du mari (LPP).

666 (2, 3). Société. Place de l'enfant: côté pile et côté face — La politique et la zone (Lausanne).

667 (8). Règlements de comptes. Coûts de la santé: le temps des anathèmes (coûts hospitaliers).

Personnes âgées

660 (8). Homes. Personnes âgées: SOS logement!

668 (4, 5). Un pour tous, tous pour un. La dernière étape des rentiers AVS (selon que les rentiers sont pauvres ou riches...) (P. G.).

ENVIRONNEMENT, INFRASTRUCTURES

663 (8). Urbanisme. L'illégalité lausannoise.

669 (1, 2). La terre de nos ancêtres (vente d'immeubles aux étrangers).

Logement

661 (2, 3). Vaud. Impôt locatif: une affiche codée.

663 (8). *Point de vue*. Vous avez dit «crise»? (C. D.).

Transports, communications

663 (2, 3). CFF. A fond de train dans les chiffres rouges.

665 (8). Humeurs. Pour les CFF (investissements rail-route).

667 (3). Rêve vert. Essence: 4 francs le litre en 1994.

668 (2, 3). Rêve vert, humeurs et transports. Le train et la voiture, machines-outils (G. S.).

Energie nucléaire

660 (4, 5). Le besoin nucléaire sur demande (III). Exporter du courant électrique à tout prix (suite de DP 659) — Leibstadt, Kaiseraugst: Organiser le gaspillage.

663 (2, 3). Déchets radioactifs. Jetez-moi ça à la mer! (P. L.).

663 (3). Etude. Failles dans le Jura et faille à la CEDRA (M. B.).

666 (6). Déchets. Travailler à La Hague.

667 (4, 5). Plutonium. Vous avez dit «civilitaire»? (Superphoenix) (M. B.).

667 (5, 6). Cern. Le tunnel du LEP au Pays de Gex: une future poubelle nucléaire européenne? (P. L.).

669 (4). *Point de vue*. Les trous de la CEDRA (suite) (C. D.).

COMMUNICATION

660 (3). Le télétexte en point de mire.

661 (8). Schürmann. Un chef qui paie de sa personne.

663 (4). Presse. La chute programmée des petites feuilles.

665 (1). La SSR en otage («affaire» Hosang) (L. B.).

669 (2, 3). Radios locales: les millions des poids lourds.

DÉFENSE NATIONALE

661 (4, 5). Qui veut la paix, veut les moyens. Service civil, la preuve par le besoin.

664 (8). Plan directeur (de l'armée 1984-1987). Quand Chevalaz politise l'armée.

669 (4). Rothenthurm. Un chef au DMF.

ÉDUCATION, INSTRUCTION PUBLIQUE

663 (6). Humeurs genevoises. Pierre Wellhauser dans tous ses états.

665 (2). Ecole vaudoise. Pour décourager les fumistes (entrée au gymnase).

668 (8). *Courrier*. Réponse de la Société vaudoise des maîtres secondaires à DP 665.

669 (2). Ecole vaudoise. Le temps du bricolage.

665 (2, 3). *Courrier*. Le forcing scolaire (N. Stoll).

HISTOIRE

665 (3). Il y a cinquante ans. Les années tourmentées.

669 (6). Friedrich Engels avant Soljenitsine.

ET ENCORE...

662 (5). Auguste Fornerod. Une fidélité exemplaire.

662 (6, 7). Franz Hohler. Les ukases de la culture officielle.

663 (5). Moutier. La voie du droit.

668 (8). Vaudoiseries. L'eau et le vin.

NOTES DE LECTURE

662 (7). Lorsque le coucou se défoulera (Miguel Torga).

666 (6). Encyclopédie vaudoise. Les âges de la vie.

666 (7). Le temps des loups blancs (Anne Cunéo).

667 (7). La Suisse a une politique étrangère.

669 (3). Energie: notre avenir en point de mire (B. Sadoulet).

COURRIER

661 (7). Réponses à A. Rossel (cf. DP 659: «affaire» Pellaton). Garder la mesure — Un exutoire.

POINTS DE VUE

Jeanlouis Cornuz: DP 660 à 669, chaque numéro.

Gil Stauffer: DP 660, 662 et 664.

Alain Rossel: DP 665.

Pierre Lehmann: DP 668.

Catherine Dubuis: DP 663 et 669.

Plus d'Etat, sans complexes!

On l'attendait au premier virage; il s'éclate dès la ligne de départ. Kurt Furgler s'est lancé avec élan dans la course de vitesse contre la crise. Celle-ci ne s'arrêtera pas pour autant, disons-le d'emblée.

Or donc, à peine passé dans l'aile Est du Palais fédéral, KF s'empare de dossiers qui traînaient là, entrouverts par un Fritz Honegger, révolté par la perspective de tant d'interventionnisme. Coups de cravache et sans procédures, et hop, le temps de coller l'étiquette «mesure KF», le tout est rendu public ces derniers jours de janvier.

Le tout, c'est-à-dire le premier wagon d'un train de mesures qui devrait en comporter au moins deux. La presse a déjà suffisamment parlé des chiffres: 641 millions financés par la Confédération, dont un dixième hors crédits d'engagement, induisant un volume de «commandes entraînées» de l'ordre de 1700 millions.

Juste quelques remarques, au nom de l'observateur attentif n'ayant pas complètement perdu la mémoire, ni le sens des proportions.

Ni le programme de «mesures pour le renforcement de l'économie suisse», ni l'activisme du nouveau chef de l'Economie publique ne sortent la Confédération de ses contradictions présentes: elle veut — elle doit, sous la pression des «moins d'étatistes» et autres économiseurs — tendre à équilibrer son budget, alors que la logique keynésienne la plus élémentaire commande le financement de mesures anticycliques plus radicales que la simple avance de commandes.

Mais il y a pire: pour rétablir l'équilibre des finances fédérales, Willy Ritschard avait demandé à tous de faire un effort; cette symétrie n'a pas eu l'heur de plaire aux sacrifiés en uniformes qui réparent cet outrage en réinscrivant leurs dépenses au chapitre cette fois moins controversé de la sécurité de l'emploi. Les assurances sociales, elles, n'ont pas de programme de constructions ni

d'achats dans leurs tiroirs. Les grandes régies auraient pu en avoir, et en premier lieu les CFF dont la situation financière restreint depuis des années la capacité d'investir. Sclérose avancée ou défaut coupable d'opportunisme, la direction des Chemins de fer fédéraux n'a pas su présenter à temps le moindre projet. Conséquence: un petit cadeau de 2,5 millions (sur 1691,5!) pour la rénovation de wagons, cadeau imposé au dernier moment par le Conseil fédéral. Les entreprises de transport privées recevront, elles, 188 millions, dont 99 payés par la Confédération...

Les pays en voie de développement apporteront bien sûr leur contribution à la relance de l'économie suisse: les mesures commerciales qui sont en quelque sorte le versant intéressé de l'aide au tiers monde vont encore progresser de 100 millions (de 350 à 450) après avoir connu une dotation supplémentaire substantielle pour la période en cours. Dans le même temps, l'assistance technique bilatérale et l'aide humanitaire, rappelons-le, subissent une cure d'amaigrissement...

Et ne parlons pas des lacunes de ce premier paquet de mesures ficelé par KF: rien pour le financement

des économies d'énergie (mais le bâtiment est encouragé par un crédit promettant un volume de construction de l'ordre de 880 millions); rien pour la formation professionnelle, malgré ce qu'elle représente pour l'avenir; rien non plus sur les modalités de la collaboration que les banques devront apporter à la mise en œuvre du programme.

Bref, après les beaux discours pour le «moins d'Etat», les bourgeois présentent sans complexe la facture pour un supplément d'Etat. Pour attester de la sincérité de ce revirement et ne pas le laisser apparaître comme un simple mouvement d'intérêt, la droite devra bien poursuivre sur cette lancée, en acceptant cet été le deuxième paquet touchant aux structures et plus seulement à la conjoncture économique. Car si la crise actuelle est bel et bien de nature structurelle, elle ne sera pas surmontée par de simples mesures anticycliques. Le chevalier Furgler en paraît bien convaincu; mais qu'en est-il des cantons et des organisations économiques qui ont demandé un mois pour réfléchir encore sur la politique régionale et la garantie contre les risques à l'innovation?

EN BREF

La presse en crise. Certes. Avec ce qu'il faut d'exceptions pour confirmer la règle: entre le 5 mai et le 30 novembre dernier, le quotidien «suprarégional» de Ringier, le «Blick» (80 centimes le numéro en semaine) a vu son tirage monter encore, de 309 042 à 322 098 exemplaires (+ 4%); en 1977, «Blick» atteignait les 272 000 exemplaires; le cap des 300 000 a été dépassé il y a environ deux ans. Autre succès dans l'édition, de périodiques spécialisés cette fois: «01», numéro un de la presse française spécialisée en informatique, publie pas moins de quatorze titres: «01 Informatique» (hebdomadaire, 26 000 exemplaires diffusés, pages suisses), «01 mensuel» (env. 20 000 ex., également pages suisses), et toute une série de magazines: «L'ordinateur de poche», «L'Ordinateur individuel»,

«Minis et Micros», «Informatique et gestion», etc. etc. La plupart en vente dans les kiosques, et payés par les nombreuses annonces des fournisseurs d'idées et de «quincaillerie» informatiques.

DOMAINE PUBLIC

Un mois, déjà!

Voici déjà un mois que l'administration de DP attend des nouvelles des abonnés qui n'ont pas encore manifesté leurs intentions pour l'année en cours! Il n'est jamais trop tard pour bien faire; c'est vrai; mais tout de même: le plus tôt serait le mieux.

NB. A toutes fins utiles, toutes les indications nécessaires sur le «ménage» de DP se trouvent toujours en première page.